[Impressum]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **52 (1981)**

Heft 1: **Formation professionnelle : jeunesse d'aujourd'hui**

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

(+ 0,7 %), des **transports et communications** (+ 0,6 %), de l'**habillement** (+ 0,7 %) ainsi que **de l'aménagement et de l'entretien du logement** (+ 0,7 %). On a constaté, en outre, une petite augmentation de l'indice **de la santé et des soins personnels** (+ 0,3 %). En revanche, l'indice **du chauffage et de l'éclairage** a légèrement fléchi (– 0,4 %). Les trois autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique durant le mois de décembre.

Ce sont surtout des augmentations de prix, en partie saisonnières, pour des légumes, la viande de bœuf et la viande de porc ainsi que pour les œufs qui ont fait monter l'indice de l'**alimentation.** En outre, le sucre, des poissons frais et les pommes de terre ont aussi renchéri notablement. Des réductions saisonnières de prix pour des fruits des pays chauds ont cependant atténué les répercussions de ces hausses.

La progression de l'indice de l'**habillement** s'explique en premier lieu par des prix plus élevés pour des vêtements de femme et d'homme, des chaussures et de la lingerie.

Dans le groupe **de l'aménagement et de l'entretien du logement,** les hausses de prix qui se sont fait sentir sont surtout celles accusées par des meubles de chambre à coucher et de living-room, des tapis, des produits pour la lessive et le nettoyage, des machines et appareils électroménagers, des rideaux ainsi que par des articles du sous-groupe vaisselle et couvert.

La petite augmentation de l'indice **de la santé et des soins personnels** a été principalement provoquée par le renchérissement d'articles de toilette et de médicaments.

Le mouvement ascendant de l'indice des **transports et communications** est uniquement imputable à une nouvelle hausse des prix de l'essence, qui ont augmenté de 3,2 % par rapport au mois précédent et ont dépassé de 5,2 % le niveau qui était le leur une année auparavant.

Le léger fléchissement de l'indice **du chauffage et de l'éclairage** est dû au fait que les prix du mazout ont un peu baissé de 0,5 % pour s'inscrire à 2,3 % au-desous du niveau atteint en décembre de l'année précédente.

En raccordant à la nouvelle série d'indices l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois de décembre 1980, un indice de 187,0 points.

En 1980, la moyenne annuelle de l'indice suisse des prix à la consommation a été de 4,0 % supérieure à celle qu'il avait connue l'année précédente. On avait enregistré, d'une année à l'autre, une hausse de 3,6 % en 1979 et de 1,0 % en 1978. Sans les mouvements des prix du mazout et de l'essence, l'indice suisse des prix à la consommation aurait progressé de 3,5 % au lieu de 4,0 % en moyenne annuelle de 1980.

Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail

Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1, ✆ 032 93 41 51

Rédacteur responsable:
Frédéric Savoye, Saint-Imier

Secrétaire: Teresina Hagmann

Abonnement annuel: Fr. 25.—
Prix du numéro: Fr. 2,50
Caisse: CCP 25-2086

ORGANES DE L'ADIJ
Direction

Président: Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier
✆ bureau 032 93 41 51 privé 039 41 31 08

Secrétaire: Teresina Hagmann
✆ 032 93 41 51

Membres: Rémy Berdat, 2740 Moutier
✆ 038 51 51 75 privé 032 93 21 54
Jean Jobé, 2900 Porrentruy, ✆ 066 66 17 77
Marcel Houlmann, 2515 Prêles
✆ bureau 038 51 31 21 privé 032 85 21 96